

Partie réservée au Comité d'organisation

Dossier reçu le ____ / 2018 N° d'enregistrement : _____ LOT : N° _____ INTERNET

FICHE D'INSCRIPTION ET DE RESERVATION
Des Exposants du 30^{ème} Vide Grenier de SEIGNELAY
Dimanche 13 mai 2018 de 6h à 18h * PROFESSIONNELS *

A retourner avant le 06 mai 2018 IMPERATIVEMENT à l'une des adresses suivantes :

Monsieur Claude MASSON 23 Rue du CROT CHABANNE 89250 SEIGNELAY

Madame Patricia LAROCHE 3 rue du Chien pendu 89550 HERY

Nom _____ prénom _____ N° poste fixe /..... /..... / /.....

Adresse _____ Mail @

Code Postal _____ Ville _____ N° Portable : /..... /..... / /.....

Tarif du professionnel : forfait : 8 mètres linéaires à 24€

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER

ou 4 mètres linéaires à 12€

UNE RALLONGE DE FIL ELECTRIQUE

Le mètre linéaire supplémentaire est à 2,50€.

ET UN BOITIER MULTI PRISE

Si vous avez besoin d'un apport ELECTRICITE : cochez la case :

Nombre de mètre(s) supplémentaire(s) : Mètre(s) x 2,50 € = _____ €

Soit un total de : **24 € +** = €

ou un total de **12€ +** € = €

Règlement :

Par chèque n° _____ à l'ordre de l'A.L.D.S. à joindre à ce bulletin pour valider l'inscription.

En espèces : à joindre à la fiche d'inscription ; le surplus éventuel sera conservé à titre de don.

Pièce d'identité : Copie de la pièce d'identité obligatoire (entourer la pièce jointe) :

Numéro de la pièce d'identité : à remplir lisiblement si la copie de la pièce d'identité n'est pas fournie

N° _____ Délivrée par Préfecture : _____ Date de délivrance ____/____/____

REGISTRE DU COMMERCE : numéro : délivré par :

j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la pièce d'identité :

signature

Tourner la page SVP



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Déclare sur l'honneur :

- Ne participer que 2 fois par an, au plus, à ce type de manifestation.
- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Si je suis commerçant, être soumis au régime de l'article I 310-2 du Code du Commerce et tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés.
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de ce vide grenier et en accepter les termes.
- Savoir que tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Récupérer les invendus et autres détritiques avant de partir afin de laisser la voirie propre.

Fait à Le / ... 2018

Signature précédée de
« Lu et approuvé »

www.seignelay.fr

A L'OCCASION DU 30^{ème} VIDE GRENIER LES ORGANISATEURS ONT MIS EN PLACE UNE TOMBOLA. ILS VOUS DEMANDENT UNE PARTICIPATION POUR LES LOTS A GAGNER.

VOUS VOUDREZ BIEN INDIQUER CI-DESSOUS le ou les LOTS que vous avez décidé d'offrir pour alimenter la tombola. Des tickets seront vendus tout au long de la journée afin de gagner les lots ainsi récupérés auprès de nos partenaires professionnels.

Je propose Lot(s) pour la tombola ;

- 1)
- 2)
- 3)

Je vous les remettrai à mon arrivée le dimanche matin ou le samedi après midi si je passe à la permanence de 16H A 18H AU STAND INSTALLE A L ENTREE DE LA PISCINE MUNICIPALE.